

Le sénateur Smith: Honorables sénateurs, je soulève à nouveau la question de privilège.

En parlant d'*Erskine May* avec le leader du gouvernement, j'ai affirmé que celui-ci n'avait rien dit à propos du Sénat, ni rien qui soit valable pour le Sénat, sauf concours de circonstances. Le leader du gouvernement a sauté sur l'occasion et il a lu ce que *Erskine May* a dit, ce qui confirme mon opinion, c'est-à-dire que cela n'avait rien à voir avec le Sénat.

Le sénateur Perrault: Je ne parlais pas du Sénat.

Le sénateur Smith: Vous parlez des séances de comités.

Le sénateur Perrault: J'essayais d'exposer les préoccupations des membres de l'autre endroit.

Le sénateur Smith: Laissez-moi terminer mon rappel au Règlement.

L'honorable sénateur voudrait, bien entendu, éviter les conséquences de son erreur. C'est naturel, mais le seul problème, c'est que l'expert sur lequel il s'appuie avec empressement pour étayer son opinion n'abonde pas dans son sens; il essaie de s'esquiver en prétendant qu'il ne parlait pas du tout du Sénat; c'est pourtant la nature du rappel au Règlement dont je discutais avec lui. Il a affirmé que j'avais tort et qu'il me le prouverait et il s'est servi de *May* pour arriver à ses fins. Il n'y est pas parvenu car c'est lui qui avait tort.

Le sénateur Perrault: Honorables sénateurs, ce que je tentais de faire, c'était d'expliquer pourquoi certains députés ont refusé de venir aux réunions du comité mixte. J'ai cité une source qu'ils m'ont donnée pour expliquer leur absence.

Le sénateur Smith: Vous auriez dû la lire vous-même, d'abord.

Le sénateur Perrault: Je l'ai citée et je n'ai pas besoin de le refaire.

Le sénateur Smith: Poursuivez, voyons!

Le sénateur Perrault: Je n'ai absolument pas voulu utiliser cette référence pour expliquer l'attitude des honorables sénateurs.

Le sénateur Smith: C'est ce que vous avez prétendu faire.

Le sénateur Tremblay: Honorables sénateurs. Il y a un instant, quand le leader du gouvernement a voulu nous demander d'en venir au fait—c'est bien l'expression qu'il a employée, je pense: «Venons-en au fait»—je m'attendais à ce qu'il nous donne la définition d'un comité mixte. Comme première partie de la définition, je m'attendais qu'il nous dise qu'un comité mixte est formé des représentants des deux chambres. Ce n'est pas ce qu'il a dit. Il a plutôt parlé des représentants des partis.

Comme question supplémentaire, je demande au leader du gouvernement si les faits signifient pour lui que la représentation des partis a préséance sur la représentation des deux chambres.

Le sénateur Perrault: Non. Honorables sénateurs, là n'est pas la question. Je me demande...

Le sénateur Tremblay: Ainsi, vous ne traitiez pas du rappel au Règlement.

Le sénateur Perrault: ... s'il y a lieu d'amorcer un débat long et complexe là-dessus, étant donné que l'opposition n'est

[Le sénateur Flynn.]

pas sûre de ce qu'elle avance et qu'elle n'a pas accepté ce que nous avançons.

Le sénateur Flynn: C'est vous et le sénateur Stollery qui avez commencé.

Le sénateur Perrault: Certains d'entre nous estiment que pour donner de bons résultats, un comité mixte doit pouvoir compter sur l'appui sans réserve des représentants des deux chambres. Or, à l'heure actuelle, nous sommes en présence d'une situation qui, selon les autorités, serait sans précédent dans les annales de la démocratie parlementaire. En effet, le timbre des Communes se fait entendre depuis un temps indu. La situation est vraiment sans précédent: certains députés qui ont le droit d'assister aux réunions des comités, refusent de s'y rendre estimant qu'aussi longtemps que la cloche sonne il ne convient pas qu'ils participent à l'activité des comités. Il s'agit, au fond, d'une courtoisie dont certains d'entre nous estimons devoir faire preuve envers l'autre endroit, envers ces députés qui en toute conscience estiment ne pas devoir assister aux réunions des comités mixtes, vu que le vote du 2 mars n'a pas encore eu lieu et que le timbre sonne toujours.

Le sénateur Tremblay peut rejeter ce point de vue. C'est son droit; mais c'est un avis que bon nombre d'entre nous partageons.

Le sénateur Tremblay: En guise de supplémentaire...

Le sénateur Frith: Contentez-vous du dernier mot.

Le sénateur Tremblay: J'ai le droit de poser une question supplémentaire, je crois.

Le sénateur Smith: Bien sûr!

Le sénateur Frith: Je sais. Je lui demande tout simplement de dire le mot de la fin pour que nous puissions passer à autre chose.

Le sénateur Tremblay: Parlant de venir au fait, dois-je conclure que la préoccupation principale du leader du gouvernement c'est que les séances des comités mixtes soient productives? Dans ce cas, je puis lui dire que la séance de cet après-midi a été très réussie.

Le sénateur Guay: Parce que vous avez été nommé coprésident?

Le sénateur Flynn: Même vous, vous vous en seriez bien tiré!

Le sénateur Tremblay: Nous avons entendu des représentants de la Commission de l'énergie atomique, qui ont présenté un très important mémoire au comité. Tous nous avons jugé que nous y avons beaucoup appris. Nous avons encore plus appris des réponses données par ces représentants. La conclusion, en fait de résultats de cette séance de cet après-midi, va prendre la forme d'une question au leader du gouvernement.

Quand tout le monde—je ne parle pas des partis mais des personnes présentes—estime avoir beaucoup appris en pareille circonstance, le leader du gouvernement ne pense-t-il pas que les absents, volontaires ou non, ont raté une belle occasion d'apprendre des choses qui auraient pu leur être utiles plus tard?